

Invitation

Deux moments d'approfondissement franco-belges

7 et 8 décembre 2022, à Forest (Bruxelles)



Les droits culturels : des droits humains fondamentaux consacrés dans différents textes internationaux, portés par une vision de la culture qui cherche à garantir la dignité de chaque personne, dans un esprit d'émancipation et d'épanouissement individuels et collectifs.

**Mais que sont ces droits concrètement ?
Pourquoi et surtout, comment les faire vivre et les traduire
dans nos pratiques quotidiennes ?
Comment partager leur univers, se nourrir les un·e·s les autres
et faire réseau ensemble ?**

Le cycle « Cultiver les droits culturels. Expérimenter Paideia* » propose des espaces-temps participatifs pour explorer ces questions, échanger des expériences et des interrogations, analyser ses pratiques, afin de contribuer à des dynamiques territoriales qui renforcent l'effectivité de l'exercice des droits culturels.

Une initiative de l'[ASTRAC](#) et de la [Plateforme d'observation des droits culturels](#) de [Culture & Démocratie](#), accompagnées par [Réseau Culture 21](#).

Après trois rencontres ouvertes à toute personne intéressée, un temps d'approfondissement est proposé à celles et ceux qui souhaitent aller plus loin**

**grâce à un échange de pratiques franco-belges,
et/ou
en s'appuyant sur les instruments internationaux.**

Inscrivez-vous sans attendre, nombre de places limité !

Cette initiative s'inscrit dans le module de clôture de la formation-action « Organismes de groupes locaux – droits culturels » de Réseau Culture 21.

** La démarche Paideia du [Réseau Culture 21](#) (France) propose depuis 2012 un accompagnement pour analyser et faire évoluer les pratiques professionnelles des acteurs publics et associatifs au regard des droits culturels tels qu'ils sont explicités dans la Déclaration de Fribourg (2007).*

*** Plus d'informations et traces sur [astrac.be](#).*



Journée 1
7/12/2022

Échange de pratiques franco-belges

- Forum ouvert. Avec les représentant·es des 8 groupes territoriaux français inscrits à la formation, la Plateforme d'observation des droits culturels en FW-B et l'ASTRAC
- Possibilité de prolonger les échanges lors d'une soirée conviviale au Brass, Centre culturel de Forest.

Journée 2
8/12/2022

« Le plaidoyer » - Développer le plaidoyer pour les droits culturels.
Se saisir et contribuer aux instruments internationaux

- Le plaidoyer international sur les droits culturels. Étapes clés et instruments. Avec Patrice Meyer-Bisch et Mylène Bidault
- Interdépendance et indivisibilité des droits humains. Intervenants à confirmer.
- Trois ateliers thématiques au choix :
 - Droit à l'éducation, enseignement de l'histoire et publicité, avec Patrice Meyer-Bisch et Mylène Bidault
 - Libertés artistiques, avec Laurence Cuny et Jean-Pierre Chrétien Goni
 - Décret belge et mise en œuvre de l'observation, avec Bernadette Vrancken, Liesbeth Vandersteene et Thibault Galland
 - Droit de participer à la vie culturelle des personnes sourdes, avec Basil Gomes
 - Droits à l'alimentation, avec Magali Ramel
 - Autres à confirmer.

Intervenant·e·s

Patrice Meyer-Bisch, philosophe à l'Université de Fribourg, Mylène Bidault, collaboratrice du Haut-commissariat des droits de l'homme des Nations Unies, Laurence Cuny, juriste spécialisée sur les questions de droits culturels et de liberté artistique, Basile Gomes, juriste et chercheur à l'USaint-Louis sur les droits culturels des personnes sourdes, Magali Ramel, juriste spécialisée sur le droit à l'alimentation. Autres intervenant·e·s à confirmer.

Le module de formation est encadré par Anne Aubry, Christelle Blouët, Jean-Pierre Chrétien-Goni et Marthe Bouganim pour Réseau Culture 21.

Infos pratiques

Pour qui ?

Pour les professionnel·le·s impliqué·e·s dans des dynamiques de développement des droits culturels.
Le nombre de participant·e·s issu·e·s de la FW-B est **limité à 35 personnes**.

Quand ?

- Le mercredi 7 décembre, de 12h30 (avec lunch) ou 13h45 (accueil sans lunch) à 17h30 ; soirée à partir de 18h30
- Le jeudi 8 décembre, de 9h00 (accueil) à 18h00

Où ? À Maxima, rue Monténégro 144 à Forest (journées) et au Brass, avenue Van Volxem 364, Forest (soirée)

Participation financière :

- Participation gratuite aux temps de formation
- Catering : 15 € par jour, lunch compris (repas chaud, végétarien), réservation indispensable !
Le 7/12 au soir, auberge espagnole. Les participant·e·s sont invité·e·s à apporter une contribution.
- Les repas réservés doivent être payés au préalable sur le compte de l'ASTRAC (BE41 0682 1353 4110) avec la communication « *Cultiver les droits culturels – date(s) – nom et prénom* »

Inscriptions à l'aide du [formulaire](#) pour le **28 novembre** au plus tard.